

Soucieux du respect de notre environnement

Le Milieu urbain est son royaume de prédilection nos bâtiments son nid favori chaque jour qui passe elle s'implante et se développe...



vous propose une solution efficace contre

« Dictyna civica » L'araignée des façades !

La technique performante, employée par la société CIRTAP Nettoyage, peut être utilisée sur pratiquement toutes les surfaces. Les araignées et leurs toiles sont détruites par un brossage ou une aspiration selon le cas. On applique ensuite un agent acaricide répulsif et préventif. Les surfaces existantes sont ainsi préservées.

1 Traitement : Brossage mécanique de votre facade, ou aspiration selon la situation ou le support. Pour supprimer l'ensemble des araignées, toiles et salissures existantes.

2 Le passage d'une solution d'agent acaricide pour un effet de rémanence de 6 mois.

3 Prévention : Pour préserver le bâtiment d'une nouvelle infection on renouvelle l'agent acaricide tous les 6 mois.*

Le saviez-vous ?



taille :
2 à 3 mm

- Son nom savant, «Dictyna civica», indique sa prédisposition à vivre en milieu urbain.
- C'est cette minuscule araignée qui est à l'origine des multitudes de tâches grisâtres, d'environ 10cm de diamètre, qui enlaidissent de nombreuses façades.
- Chassant uniquement à l'affut, elle ne quitte jamais sa toile qu'elle ne

- nettoie jamais et qui devient grise du fait de la poussière qui s'accumule.
- En cas d'invasion un bon nettoyage des façades s'impose.
- Ce n'est cependant pas suffisant pour éviter la récurrence, la pulvérisation d'un produit acaricide doit donc compléter l'opération de nettoyage.
- Deux traitements dans l'année sont à prévoir pour une efficacité optimale.





Avant

Un coin de fenêtre, un petit trou dans un mur, il n'en faut pas plus pour la toile de Dictyna civica. La soie cribellate ramasse poussières et petites proies et notre bête se cache soigneusement au milieu de tout cela. On trouve ces Dictyna sur les murs et même en intérieur, pas sur la végétation

Quelle solution adopter ?



Après

1 **Solution acaricide écologique et biologique :** très bonne efficacité, cette méthode privilégie le respect de l'environnement, cette méthode est garantie 6 mois contre toute réinfection. *

2 **Solution acaricide standard :** plus chimique le coût est réduit, elle est elle aussi garantie 6 mois contre la réinfection. *

** après ce délai une nouvelle application préventive est nécessaire*



CIRTAP
Nettoyage

Siret 43257634600030

9 rue de la perlerie
69120 Vaulx en velin

Téléphone : 04 37 65 37 65

Fax : 04 37 28 53 92

Email : contact@cirtap.fr

www.cirtap.fr

